



<http://pagesperso-orange.fr/vivreachirens>

L'association Vivre à Chirens a 20 ans.

« Et toutes ses dents ! » diront certains. Toute sa belle énergie en tout cas, de cette énergie qui aura affronté bien des difficultés. Son indépendance, sa liberté de ton et d'initiative et sa remarquable longévité n'ont pas toujours plu à certains fâcheux qui ne supportent pas ses succès et son libre parler. Mais laissons cela. L'association ne s'est jamais laissée dicter son comportement. Elle a su ne jamais céder aux Sirènes plus ou moins politiques qui lui gazouillaient dans les oreilles. Ses administrateurs ont toujours su lire entre les lignes et aller librement vers l'essentiel.

J'ai déjà eu l'occasion de souligner dans ces pages le bel équilibre des statuts de Vivre à Chirens. Ses statuts sont sa force et sa cohérence : pas de liberté ni d'indépendance sans ressources ; pas de ressources sans travail d'animation efficace ; pas d'histoire, pas d'expression patrimoniale, pas d'avis, pas de parole sans journal ; pas de journal sans moyens économiques. Tout se tient.

Les animations de V&C sont aussi l'occasion de rencontrer les Chirennois et plus largement des habitants du Voironnais de l'Isère et de plus loin encore. Elles sont un échange important, une richesse culturelle pour ceux qui y participent.

Cette vie associative est surtout une école où l'on apprend à vivre ensemble, à débattre, à choisir, à aimer. C'est la première vocation de toute association : vivre et agir ensemble, parfaire son humanité.

Toute école d'« humanité » est difficile et les animateurs successifs de V&C ont parfois connu des difficultés ou certaines déceptions au cours de ces 20 ans. La relation humaine est à V&C ce qu'elle est ailleurs, fragile et parfois très tendue. Mais nous sommes encore là, très forts et très soudés à l'heure où je vous parle et nous continuons.

Le bilan de ces 20 ans d'animations :

- 14 fêtes de la musique de Chirens
- 7 Gospel à Chirens
- 10 ventes de livres d'occasion
- 17 foires artisanales de Chirens
- 9 festivals Brassens à Chirens (Prieuré)
- 4 festivals Brassens à Charavines
- aides annuelles à des organisations caritatives.
- Et je n'oublie pas une superbe soirée Vénitienne, des spectacles « Magie » des soirées « Théâtre » des journées patrimoine et quelques conférences.
- Quant au Scribe Chirennois voici le N° 42, ça en fait des pages sur Chirens !

Nous continuons, donc :

Pour fêter nos 20 ans d'activité, nous organisons une soirée « Chanson engagée » à Chirens autour de Gaston Couté (1880 – 1911). Peut-être le début d'une nouvelle série.... allez savoir !

Vous y êtes les bienvenus.

Merci de la part de nous tous pour votre soutien et votre sympathie pendant toutes ces années et à très bientôt.

Tous nos vœux de bonheur pour la nouvelle année !

Pour les administrateurs :

Max Chorier
vice président
Membre fondateur.

Gaston Couté (1880-1911)



Bientôt un siècle qu'il a tiré sa révérence après une trentaine d'années d'existence, le gâs Couté : Gaston de son prénom, poète de vocation, écorché vif de constitution.

Couté, fils de meunier, passe son enfance près de Meung-sur-Loire (.En

1561, François Villon fut enfermé dans « *la dure prison de Meung* »...) À l'époque, les meuniers appartiennent à l'aristocratie roturière. Le gamin mène l'existence des petits campagnards. Au moulin paternel, il peut observer les paysans des alentours, patoisant à qui mieux mieux. A l'école, on lui enseigne une nouvelle langue : le français. Il fait partie des rares privilégiés à poursuivre des études : au collège de Meung où il fait la connaissance d'un certain Pierre Dumarchey, qu'il retrouvera plus tard à Montmartre sous le pseudonyme de Mac Orlan ; puis au lycée d'Orléans. Pour tromper son ennui, il écrit des poèmes et des récits que publient des feuilles locales. Mais la vie de pension, militairement réglée, lui devient bientôt insupportable, et il démissionne au début de la deuxième année.

Dans les temps qu'j'allais à l'école, / Oûsqu'on m'vouèyât jamés bieaucoup, / Je n'voulais pàs en fout'e un coup ; / J'm'en sauvais fér' des caberiores, / Dénicher les nids des bissons, / Sublailler en becquant des mûres / Qui m'barbouillin tout'la figure, / Au yeu d'aller apprend' mes l'çons ; / C'qui fait qu'un jour qu'j'étais en classe, / (Tombait d' l'ieau, j'pouvions pàs m'prom'ner !) / L'mét'e i'm'dit, en s'levant d' sa place : / "Toué !... t'en vienras à mal tourner !"

Il avait ben raison nout' mét'e, / C't'houmm'-là, i'd'vait m'counnét' par coeur ! / J'ai trop voulu fère à ma tête / Et ça m'a point porté bounheur ; / J'ai trop aimé voulouér ét' lib'e / Coumm' du temps qu' j'étais écoyer ; / J'ai pàs pu t'ni' en équilib'e / Dans eun'plac', dans un atéyier, / Dans un burieau... ben qu'on n'y foute / Pàs grand chous' de tout' la journée... / J'ai enfilé la mauvais' route ! / Moué ! j'sés un gâs qu'a mal tourné !

Il est alors commis auxiliaire à la Recette Générale des impôts d'Orléans, puis travaille pour un journal local, *Le Progrès du Loiret*. Il commence à publier ses poèmes dans des feuilles locales, et à en composer en patois. Se moquant des gros qui tels son beau-frère ne songent qu'à grossir davantage,

il n'épargne pas les petits paysans âpres au gain. En revanche, il s'apitoie sur les gueux, les gamins au triste destin, les filles mariées contre leur gré ou abandonnées après avoir été engrossées. Lorsqu'il emploie le parler solognot, ce n'est pas pour se moquer de ceux qui l'utilisent. Au contraire, il se met dans leur peau pour évoquer les grandes misères et les petites joies des gueux et des "traîneux". Malheureusement ceux-ci n'assistent pas à ses prestations. Lisent-ils seulement le journal dans lequel il publie ses premières œuvres ?

A une tournée d'artistes parisiens de passage, il présente un poème rédigé en patois du pays. " Le champ de naviots " (de navets) c'est ainsi qu'on appelle le cimetière près duquel le pseudo-narrateur cultive sa vigne en voyant se succéder les enterrements :

Et tertous, l'pésan coumme el'riche, / El'rich' tout coumme el'pauv' pésan, / On les a mis à plat sous l'friche ; / C'est pus qu'du feumier à pesent, / Du bon feumier qu'engraiss' ma tarre / Et rend meilleurs les vins nouveaux : / V'là c'que c'est qu'd'êt' propriétaire / D'eun'vigne en cont' el'champ d'naviots !

Après tout, faut pas tant que j'blague, / ça m'arriv'ra itou, tout ça : / La vi', c'est eun âbr' qu'on élague... / Et j's'rai la branch' qu'la Mort coup'ra. / J'pass'rai un bieu souèr calme et digne, / Tandis qu'chant'ront les p'tits moignaux... / Et quand qu'on m'trouv'ra dans ma vigne, / On m'emport'ra dans l'champ d'naviots !

Ayant reçu quelques encouragements, il se décide à monter à Paris. Il vient tout juste d'avoir 18 ans.- À lui de se débrouiller, en proposant ses œuvres d'un cabaret à l'autre, contre quelques croissants arrosés d'un café-crème bien souvent.

" La Toinon ", c'est une copine d'école grimpée à Paris pour servir de bonne, avant de se faire donner le titre de baronne

: « ***Ça m'gên' d' la vouer riche et d'me vouèr si pauve, / Ça m'saigne ed' songer qu'alle aime un tas d' gâs / Qu'entr'nt avec leu's sous au fond d' soun alcôve / Et qu'ont les bécots qu'all' me baill'ra pas... / Aussi, j' dounn'rais ben tout c' que j'ai en poche : / Ma pip', mon coutieau, mes collets d' laiton, / Pour ét' 'core au temps oùsque, tout p'tit mioche, / J'allais à l'école avec la Toinon !*** »

Pour jouer son rôle de “*diseux paysan*”, mais également par souci d’économie, le jeune homme adopte une tenue des plus simples : vaste blouse, chapeau informe et sabots. Couté Au cours de ses tournées, il se mesure à d’autres chansonniers : Aristide Bruant, Xavier Privas Jehan Rictus Montéhus ... Mais il fréquente également des apôtres de la Révolution qui alimentent et orientent sa révolte originelle.



Sans hésitation, il a choisi son camp : celui des gueux dont il s’est toujours fait le chantre.

« Gueux, qu’avions-nous jusqu’à ce jour ? / De l’or : pas un sou ! / Du sol : pas un pouce ! / Notre âge nous livre l’amour, / Blond trésor et vigne aux vendanges douces ! / Mais voici qu’on veut nous voler / Trois ans d’un bonheur éclos hier à peine. / Et voici qu’on veut affubler / Nos tendres vingt ans d’oripeaux de haine !

Refrain :

Les gros, les grands !... Si c’est à vous / Écus sonnants et bonne terre / Les gros, les grands !... Si c’est à vous / Vous les gardez pour vous ! / Mais nos vingt ans, ils sont à nous / Et c’est notre seul bien sur terre. / Mais nos vingt ans, ils sont à nous / Nous les gardons pour nous !

Pourquoi des clairons, des tambours ?... / Le violon jase au fond des charmillles. / Les galons et les brandebourgs / Ça fait mieux autour du jupon des filles ! / Notre cœur dans un cœur aimé, / Reposera mieux qu’au sein de l’histoire / Car nous nous flattons d’estimer / Une nuit d’amour plus qu’un jour de gloire.

Il écrit également des chansons d’actualités pour des journaux anarchistes *La Barricade* et surtout *La Guerre Sociale* Mais le temps est à la revanche et à l’union sacrée et non au pacifisme et à la division. Aussi, au début de juin 1911, Gaston Couté est-il inculpé d’outrage à magistrat et apologie de crime Mais il publie de nouveaux textes antimilitaristes.

« Nous étions fiers d’avoir vingt ans / Pour offrir aux glèbes augustes / La foi de nos cœurs éclatants . Et l’ardeur de nos bras robustes ; / Mais voilà qu’on nous fait quitter / Notre clair sillon de bonté ; / Pour nous mettre en ces enclos ternes / Que l’on appelle des “casernes”

En nos mains de semeurs de blé / Dont on voyait hier voler / Les gestes d’amour sur la plaine, / En nos mains de semeurs de blé / On a mis des outils de haine... / O fusils qu’on nous mit en mains, / Fusils, qui tuerez-vous demain ?

Nous trinquons dans les vieux faubourgs / Avec nos frères des usines : / Mais si la grève éclate un jour / Il faudra qu’on les assassine ! / Hélas ! Combien les travailleurs / Auront-ils à compter des leurs / Sur les pavés rougis des villes / Après nos charges imbéciles ?

Mais, en nos âmes de vingt ans, / Gronde une révolte unanime : / Nous ne voulons pas plus longtemps / Être des tâcherons du crime ! / Pourtant, s’il faut encore avant / De jeter nos armes au vent / Lâcher leur décharge terrible

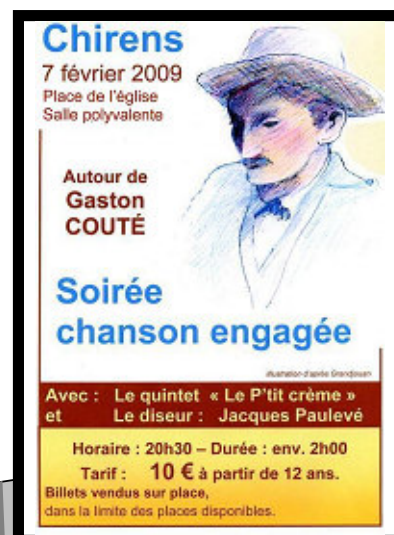
Nous avons fait choix de nos cibles : / En nos mains de semeurs de blé / Dont on voyait hier voler / Les gestes d’amour sur la plaine, / En nos mains de semeurs de blé / Puisqu’on vous tient, fusil de haine !... / Tuez ! S’il faut tuer demain, / CEUX qui vous ont mis en nos mains !.. »

Le 28 juin 1911, Gaston Couté meurt à l’hôpital Lariboisière. Il avait tout juste 31 ans.

« Je suis parti sans savoir où, / Comme une graine qu’un vent fou / Enlève et transporte : / A la ville où je suis allé, / J’ai langui comme un brin de blé / Dans la friche morte.

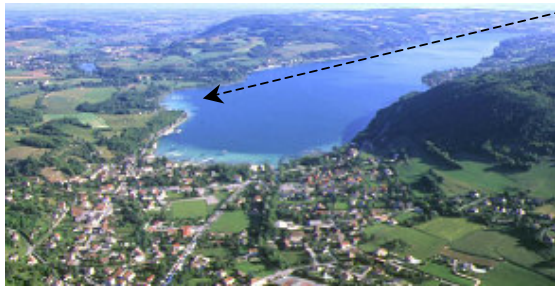
(...)

Je suis descendu bien souvent / Jusqu’au cabaret où l’on vend / L’ivresse trop brève ; / J’ai fixé le ciel étoilé, / Mais le ciel, hélas ! M’a semblé / Trop haut pour mon rêve. »



Ars, ville engloutie

Si cet été vous allez vous baigner à la plage du Pin, songez que non loin de là gisent au fond du lac les ruines de l'antique cité d'Ars.



Sur la rive ouest du lac de Paladru, au commencement du XII^e siècle, au temps du roi de France Louis VI, existait une cité dans les parages désignés encore aujourd'hui par des appellations comme Vers-Ars, Pré-d'Ars, Rivière-d'Ars. On l'appelait Ars, qui veut dire « brûlée », par analogie avec les laves et les cendres qui couvraient le sol volcanique sur lequel elle fut bâtie. Elle aurait été engloutie par les eaux...

La légende

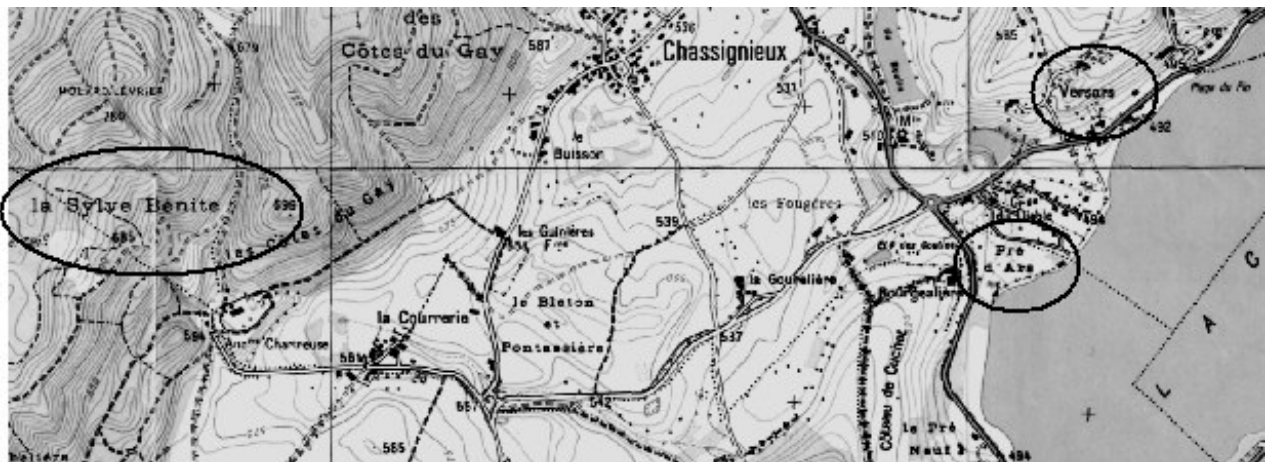


La ville vivait alors dans l'orgueil et l'opulence. Mais aussi dans une farouche impiété. Un beau soir d'été, ses habitants étaient tous à table. Des plats copieux passaient et repassaient. La cloche de l'église les appelait en vain à la prière. C'est alors qu'un vieillard affamé et en haillons passa de porte en porte, quémandant un quignon de pain. « Passe ton chemin », lui rétorquait-on avec suffisance et mépris. Alors la cloche s'est mise à pleurer. Et la terre s'est mise à trembler. Le tonnerre et les éléments se déchaînèrent. La terre s'entrouvrit. La ville entière plongea dans un abîme qui la conduisit en enfer. Et les eaux du lac voisin comblèrent le trou béant. Évidemment,

de temps en temps, on peut entendre encore vaguement le son de la cloche qui tinte mélancoliquement, désespérément...

L'histoire

À un moment de leur histoire, les Arsois s'insurgèrent contre la domination qu'ils jugeaient excessive de l'abbaye toute proche de Silve-Bénite. Un manuscrit de 1601 nous apprend que, « faisant des sorties de nuit, les Arsois s'en allaient à ladite maison de la Silve, rompre, ruiner et saccager ». Ce soulèvement déplut au pape Alexandre III, qui promulgua contre les Arsois une bulle d'excommunication. C'est l'empereur Frédéric Barberousse qui, entre 1172 et 1177, serait intervenu pour mettre fin au soulèvement. La cité en rébellion fut alors pillée et réduite en cendres - destinée rappelant tragiquement l'origine de son nom. Il est probable que les moines aient fait incendier le hameau et chasser les habitants d'Ars pour accéder à la propriété du lac et à ses ressources halieutiques. Quelques années après sa destruction, d'incertaines circonstances naturelles - un séisme ou des pluies persistantes - emportèrent les dernières traces d'Ars en entraînant les ruines au fond du lac.



Bientôt

Vivre à Chirens fête ses vingt ans

Chirens

7 février 2009

Place de l'église
Salle polyvalente

**Autour de
Gaston
COUTÉ**

Soirée chanson engagée



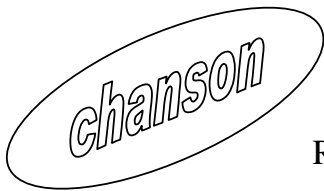
Illustration d'après Grandjouan

**Avec : Le quintet « Le P'tit crème »
et Le diseur : Jacques Paulevé**

Horaire : 20h30 – Durée : env. 2h00

Tarif : 10 € à partir de 12 ans.

**Billets vendus sur place,
dans la limite des places disponibles.**



La foire artisanale de Chirens

(Sur l'air de « le dénicheur ») Paroles : Max Chorier

Refrain :

**La plus bell' foir' artisanale
C'est cell' de Chirens, un régal
Les artisans sont pas banals
Tout est beau, fait main et sans égal
Tu trouveras sur les étals
Ce dont tu rêvais car en finale,**

**La plus jolie foir' pour laquelle on en pince
C'est la foir' de Chirens !**

1

Au lieu d'aller vaquer
Dans les supermarchés
Au lieu d'ach'ter du chinois
Du plastique en bois,
Du bois plastifié
Viens donc te promener
Dans nos jolies allées
Prends la peiné de découvrir
Nos artisans et leur sourire
Ce qu'ils ont fait de leurs dix doigts
Ne s'ra jamais « made in China »

Refrain

2

Si tu lis dans l'journal
Que partout tout va mal
Si tu marches au Gardénal
Si tu as le moral
Au fond du canal
Et si ton amoureuse
Est un peu trop boudeuse
Viens lui choisir un cadeau
C'est ici qu'il y a les plus beaux
C'est au bord de la Nationale
Qu'on déniché le cadeau génial.

Refrain

3

L' dernier dimanch' d'octobre
Doit rimer avec sobre
Il vaudra mieux se saouler
De tout' les beautés
Des choses exposées
Et pour les plus fauchés
Ou les radins fieffés
Une chance de gagner
Pour quelques Euros un panier
Car les plus jolies tombolas
C'est à Chirens qu'on les verra !

Refrain

4

Laissez tomber l'alcool,
Le paracétamol
Mettez un' bonn' pair' de groles
Au bout des guiboles
Prenez la bagnole
En sortant de Voiron
Dès qu' vous voyez l' bouchon
Ne vous posez plus de question
Vous voilà à destination :
Tous les jours devant nos maisons
16 000 voitur' 500 camions !

Refrain

Compte rendu d'activité

par Chantal Goubert

Comme tous les ans de nombreux fidèles se sont précipités à la 17^{ème} édition de la Foire Artisanale qui s'est déroulée à CHIRENS le dimanche 26 octobre 2008.

Les difficultés d'accès et le pouvoir d'achat en baisse ont sans doute influé sur la fréquentation quelques peu en baisse cette année. Une réalité qui n'a pourtant pas entamé la bonne humeur des exposants devant l'enthousiasme et l'admiration des visiteurs.

Des artisans qui reviennent fidèlement, des nouveaux qui dévoilent leurs créations... le tout un mélange subtil d'originalité et d'esthétique pour un choix toujours de qualité, et aussi pour toutes les bourses à la veille des fêtes de fin d'année.

40 exposants qui ont en commun la passion de leur art à travers la variété :

marqueterie, bois, sculpture sur métal, sculpture sur bois, pâte à sel, création de chapeaux, création de personnages en feuilles, bijoux, peinture sur verre, sur porcelaine, sur tentures, cristal soufflé, luminaires, objets anciens décorés, poterie, vitraux, coutellerie, tapisserie, sellerie, peinture à l'huile, peinture sur toile, miroirs en carton, masques, marionnettes, accessoires de coiffure, art de la table, recueils de poésie, confection de costumes vénitiens, toutes les activités ou presque étaient représentées.

Un savoir-faire que l'on pouvait d'ailleurs découvrir grâce aux démonstrations fort appréciées par un public admiratif devant la dextérité du tourneur sur bois, du vannier ou de la mosaïste.

Un régal pour les yeux, rythmé cette année par le son de l'orgue de Barbarie : un enchantement pour les enfants mais aussi pour les plus grands qui n'ont pas hésité à chanter à l'unisson après avoir s'être instruit sur le secret de confection de l'appareil.

Une belle journée sous le signe de la convivialité avec son animation traditionnelle, couronnée par le succès habituel de ses deux tombolas :

Toutes les heures 3 lots variés (dont certains offerts très gentiment par les artisans eux-mêmes) étaient décernés aux détenteurs des billets d'entrée tirés au sort.

Quant au panier garni avec les produits du terroir, il a été remporté par un visiteur venu de Grenoble.

Sympathie et bonne humeur étaient encore une fois au rendez-vous.

Alors, à bientôt pour l'édition 2009.



Téléphonie mobile

12 bons réflexes à adopter pour limiter son exposition.

Parmi les ondes qui nous traversent, il en est, dites de radiofréquence, émises par les fours à micro-ondes, les antennes radio, radar et de téléphonie mobile. Faut-il croire sur parole ceux qui nous disent que tout va bien ? A vous d'en juger. Deux précautions valent mieux qu'une : il faut se méfier des antennes mais aussi du téléphone portable. Ces quelques réflexes préconisés par le CRIIREM⁽¹⁾ ne sont pas à négliger. A noter que l'on retrouve la plupart de ces recommandations dans Le Quotidien du médecin⁽²⁾ « en attente de données définitives ».



1. Pas de téléphone mobile pour les moins de 15 ans. La croissance de leur organisme en développement les rend particulièrement vulnérables à tous les rayonnements électromagnétiques, ceux des mobiles inclus. Et plus l'exposition est précoce, plus les doses de rayonnement accumulées sont importantes. L'accès à un téléphone mobile doit être exceptionnel, en cas d'urgence par exemple.

2. Il est officiellement recommandé de ne jamais approcher un téléphone mobile en fonctionnement du ventre d'une femme enceinte (l'eau du placenta et les cellules de l'embryon sont très sensibles à l'énergie dégagée par le portable) ou à moins de 20 cm de tout implant métallique, cardiaque ou autre, afin de limiter le risque d'interférence électromagnétique.

3. Choisir et utiliser un téléphone mobile dont la valeur de DAS (début d'absorption rapide) est la plus basse possible, de préférence toujours inférieure à 0,7 W/kg (cf. Top Das).

4. Ne pas porter son téléphone à hauteur ou contre son cœur, l'aisselle ou la hanche, près des parties génitales. Tenir l'antenne du téléphone le plus éloignée possible de soi. Même lors de l'envoi d'un SMS.

5. Toujours utiliser le kit piéton livré avec votre téléphone afin d'éloigner l'appareil de votre oreille (et de votre cerveau) le temps de la conversation. Préférer toujours l'oreillette « filaire » à tout autre gadget sans fil.

6. Limiter le nombre et la durée de vos appels. Pas plus de 5 ou 6 appels par jour par exemple, ni plus de 2 ou 3 minutes pour chacun. Respecter un temps moyen de 1 h 30 entre chaque appel.

7. Ne téléphoner que dans des conditions de réception maximum : dès que votre écran affiche les "4 barrettes" de réseau, pas moins. Pour chaque barre manquante, le rayonnement émis par le portable pour se connecter est multiplié par 2.

8. Ne pas téléphoner en vous déplaçant, ni en train, ni en voiture, ni en bus, ni à pied, ni à cheval, ni à vélo, ni en bateau, ni en patinette, ni en roller, etc.

9. Ne pas téléphoner en voiture, même à l'arrêt, ou dans toute autre infrastructure métallique. Un effet dit de "cage de Faraday" emprisonne et répercute les ondes émises par le portable, le rayonnement subi est alors maximum au centre de la "cage". Dans une voiture, cela se situe à la hauteur de votre tête.

10. Éloigner le mobile de vous et le maintenir à la verticale le temps de joindre votre correspondant et tant que la première sonnerie n'a pas retenti. Souvent un bip ou un signal visuel vous indique que vous êtes en connexion avec le numéro appelé.

11. Ne pas oublier : en public, vos voisins subissent le rayonnement émis par votre téléphone. S'éloigner permet d'éviter leur exposition passive.

12. La nuit, ne jamais conserver un téléphone mobile allumé ou en recharge à moins de 50 cm de votre tête. Toujours l'éteindre pour limiter son rayonnement et celui de l'antenne relais avec laquelle il communique (riverains exposés 24h/24).

⁽¹⁾ Centre de Recherche et d'Information Indépendantes sur les Rayonnements Électromagnétiques
www.criirem.org

⁽²⁾ Le Quotidien du Médecin est un journal quotidien de la presse médicale.
www.quotimed.com

TELEPHONES PORTABLES :

UN CONSTRUCTEUR POURSUIVI PAR SES ASSURANCES

Le 29 Août 2008, la Cour Suprême du Texas (Etats-Unis) s'est prononcée sur une procédure judiciaire plutôt inédite :

Le fabricant de téléphones portables Nokia est poursuivi par ses propres compagnies d'assurances – la Zurich American Insurance Company, la Fédéral Insurance Company, et la National Union Fire Insurance Company.

Nokia fait l'objet, ainsi que d'autres fabricants, de class-actions (procès de masse) aux Etats-Unis. Les accusations portent sur les atteintes corporelles provoquées par les téléphones portables. Dans ce contexte, **les assureurs se sont retournés contre leur client (Nokia), refusant de couvrir les dommages sanitaires.**

Robin des Toits (association loi 1901) rappelle que depuis 2000, de plus en plus de compagnies d'assurances se désengagent et refusent de couvrir les compagnies de téléphonie mobile pour tous les **dommages sanitaires causés par l'émission de champs électromagnétiques.**

Il faut savoir par ailleurs que **le Parlement Européen vient d'adopter en date du 04 septembre 2008 une résolution** portant sur l'environnement qui illustre bien l'état actuel (réel) des connaissances scientifiques :

- Le Parlement considère qu'à côté des évolutions problématiques en matière de santé environnementale, de nouvelles maladies ou syndromes de maladies sont apparus ces dernières années, tels que (...) l'hypersensibilité aux rayonnements électromagnétiques (...).
- Il est vivement interpellé par le rapport international Bio Initiative sur les champs électromagnétiques, qui fait la synthèse de plus de mille cinq cents études consacrées à la question, et relève dans ses conclusions les dangers sur la santé des émissions de type téléphonie mobile comme le téléphone portable, les émissions UMTS - Wifi - Wimax - Bluetooth et le téléphone à base fixe "DECT";
- Il constate que les limites d'exposition aux champs électromagnétiques fixées pour le public sont obsolètes dès lors qu'elles n'ont pas été adaptées depuis la recommandation du Conseil du 12 juillet 1999 relatives à la limitation d'exposition du public aux champs électromagnétiques (0 Hz à 300 GHz), que ces limites ne tiennent évidemment pas compte de l'évolution des technologies de l'information et de la communication ni, d'ailleurs, des recommandations préconisées par l'Agence Européenne pour l'Environnement ou encore des normes d'émission plus exigeantes prises, par exemple, par la Belgique, l'Italie ou l'Autriche et qu'elles ne tiennent pas compte des groupes vulnérables comme les femmes enceintes, les nouveau-nés et les enfants.

Contact Presse :

Etienne Cendrier, Porte-parole de Robin des Toits :
01 40 18 02 81

Association ROBIN DES TOITS

Objet: assister et fédérer les personnes et les collectifs qui luttent pour la sécurité sanitaire des populations exposées aux nouvelles technologies de télécommunications sans fil

Siège social : 55 rue Popincourt, 75011 Paris

Téléphone: 01 43 55 96 08

e-mail : contact@robindestoits.org

Site : www.robindestoits.org

Message spécial parents d'élèves de Chirens.

La rédaction du Scribe rappelle que l'école primaire de Chirens est sous les rayonnements permanents d'une antenne de téléphonie mobile très proche des bâtiments et de la cour de récréation et que cette antenne a été modifiée il y a quelques mois sans aucune concertation / information vers la population Chirennoise.

(Rajout d'un brin émetteur et peut-être changement de fréquence)

Le principe de précaution envers les enfants est ici allègrement ignoré.

L'indifférence parentale Chirennoise (têtue) devant ces conditions extrêmes de risques sanitaires à long terme (risques fuis par les assureurs) surprend plus d'un observateur extérieur.



« **LES ANTENNES RELAIS DOIVENT QUITTER LE CLOCHER DE TREFFORT** »

Ce qui est intéressant c'est l'interview de l'évêque qui déclare :

« *même si ce sont des lieux privilégiés, les clochers ne sont pas faits pour être des relais de téléphonie. Il vaut mieux qu'ils portent une croix qu'une antenne* »

Plus loin le journaliste écrit : Plus étonnant Mr Bagnard qui participe rarement aux débats de société, se prononce sans ambages pour le principe de précaution :

« *Oui s'agissant de la santé publique, je crois qu'il faut le pratiquer* »

Monsieur OBAMA :
le rêve américain. L'espoir ?
Le Parti démocrate au pouvoir pour 20
ans ?

Comment rester indifférent devant cette foule de joie à l'annonce de la victoire de M. Obama, premier Président noir à la tête des Etats-Unis d'Amérique ?

Jeunes, vieux, Blancs, Noirs, riches, pauvres, hommes, femmes tout un peuple s'est rendu aux urnes pour élire le 44^{ème} Président des Etats-Unis d'Amérique.

M. Obama a remporté les élections présidentielles de 7 points environ, soit 52,7% contre 45,9%, ce qui en soi ne constitue pas un raz-de-marée.

Mais c'est une différence suffisante pour amorcer une révolution dans le paysage politique américain.

Cette victoire va sans doute voir une émergence de la majorité démocrate capable de conserver le pouvoir sur le long terme.

Six aspects très particuliers sont à considérer :

- les jeunes

Ils ont voté pour M. Obama dans des proportions jamais vues jusqu'alors, recueillant 66 % des suffrages de la tranche d'âge 18-29 ans contre 32 % pour le républicain M. Mc Cain.

- la population hispanique

connaissant une très forte croissance démographique, elle a basculé dans le camp démocrate. M. Obama l'emporte avec 66 % des suffrages contre 32 % par rapport au précédent candidat démocrate M. Kerry.

- les fiefs historiques

M. Obama a fait bouger les frontières électorales en remportant la Floride, la Virginie, le Colorado ou encore le Nevada, des Etats à forte croissance démographique. Il a obtenu également des scores prometteurs dans des fiefs républicains, tel le Montana.

- les retraités

désignés par le terme « remplacement générationnel » va éroder la base électorale des républicains. M. Mc Cain a fait son meilleur score chez les plus de 65 ans où il a battu M. Obama par 53% des voix contre 45%. Mais le temps va réduire cette génération et la suivante, les 45-64 ans correspond à celle du baby-boom. Il n'est pas sûr que le Parti républicain puisse compter sur les baby-boomers.



- l'électorat flottant

M. Obama a convaincu 52% des indépendants et 60% des modérés.

Les indépendants sont les Américains qui au moment de s'inscrire sur les listes électorales et de choisir une affiliation politique (choix demandé afin de déterminer la primaire du Parti républicain, démocrate ou autre à laquelle ils participeront) n'en déclarent aucune.

La catégorie des modérés est constituée lors de sondages d'opinion.

- les diplômés

Depuis plusieurs élections, les républicains perdent du terrain auprès de ces électeurs et M. Obama a accentué la tendance. Il a remporté 53% des voix auprès des diplômés. S'il y a un électorat que les républicains ne peuvent se permettre de perdre, c'est bien celui-ci.

D'autres facteurs ont contribué à l'élection de M. Obama : l'impopularité du gouvernement Bush, la crise financière, la guerre en Irak et bien sûr le charisme du candidat.

Mais cela suffira-t-il pour que le parti démocrate reste au pouvoir pour longtemps ? Il est un point capital qui se profile : la crise idéologique à laquelle est dorénavant confronté le Parti républicain dont la méfiance instinctive envers l'Etat s'est transformée en haine irraisonnée. Les événements récents ne peuvent que mettre à mal le dogme néolibéral. Les Etats-Unis ont plus que jamais besoin d'un gouvernement fort et efficace, principe fondateur du progressisme américain depuis plus d'un siècle.

Il reste à M. Obama de redonner cette place centrale réelle aux idées progressistes.

Sources « le monde diplomatique déc. 2008 »

Les anciens combattants de Mai 68 se souviennent

• 1er mai

Pour la première fois depuis 1954, manifestation autorisée à Paris : défilé commun CGT-PCF-PSU, de la République à la Bastille. Lancement du journal *La cause du peuple*.

• 2 mai

Début du voyage du premier ministre Georges Pompidou en Iran et en Afghanistan.
Incendie dans les locaux de la FGEL à la Sorbonne provoqué par Occident, et incidents avec la police à la faculté des lettres de Nanterre, où les cours sont suspendus par le doyen Pierre Grappin ; huit étudiants nanterrois sont déférés devant le conseil de l'université.

• 3 mai

Meeting dans la cour de la Sorbonne contre l'incendie des locaux de la FGEL, la fermeture de la faculté de Nanterre et la convocation des étudiants nanterrois devant la commission disciplinaire. Alors qu'un cortège d'Occident menace d'arriver, intervention de la police sur requête du recteur Jean Roche : premières interpellations, premières manifestations (« Libérez nos camarades »), premiers gaz lacrymogènes, premiers lancers de pavés et premières barricades à Paris dans le Quartier latin. En tout, la police effectue près de six cents interpellations.

• 4 mai

Appel à la grève illimitée de l'UNEF et du SNESup. Suspension des cours à la Sorbonne.

• 5 mai

Condamnation de quatre manifestants du 3 mai à de la prison ferme.

• 6 mai

Grèves et manifestations dans de nombreuses universités. Comparution de Daniel Cohn-Bendit et de sept autres étudiants nanterrois devant la commission disciplinaire de l'université de Nanterre. Nouvelles manifestations à Paris (le matin dans le Quartier latin, le soir à Denfert-Rochereau), et nouveaux affrontements violents avec la police, qui procède à plus de quatre cents arrestations. Le SNESup et l'UNEF définissent avec le soutien de la FEN trois revendications immédiates : abandon des sanctions universitaires, des poursuites administratives et pénales contre les étudiants arrêtés, évacuation du Quartier latin par les forces de police, réouverture de la Sorbonne.

• 7 mai

Manifestation à Paris de Denfert-Rochereau à l'Étoile.

• 8 mai

Manifestation commune CGT-CFDT-FO-FDSEA-

CDJA-UNEF dans toute la Bretagne et les Pays de la Loire, au slogan de « L'ouest veut vivre ».

Création du journal *Action*.

À Paris, rassemblement à l'appel de l'UNEF et du SNESup à la faculté de la Halle aux vins, et manifestations sans incidents dans le Quartier latin. Mais le mot d'ordre de dispersion est mal accueilli par une partie des étudiants.

• 9 mai

Le mouvement s'étend et s'intensifie chez les étudiants en province, notamment à Nantes, Rennes, Strasbourg et Toulouse. À Lyon et à Dijon, des ouvriers se joignent aux manifestations étudiantes. À Paris, les leaders étudiants annoncent leur intention d'occuper la Sorbonne dès le départ des forces de l'ordre. Le ministre de l'Éducation nationale Alain Peyrefitte déclare que la Sorbonne restera fermée jusqu'au retour au calme. Rencontre CGT-CFDT, puis CGT-CFDT-UNEF en vue d'une action commune.

• 10-11 mai

Réouverture de la faculté de Nanterre. Première déclaration commune CGT-CFDT-FEN-UNEF appelant à la grève le 14 mai.

À l'appel des CAL, des lycéens se joignent aux manifestations. À Paris, le cortège retourne dans le Quartier latin : c'est la première « nuit des barricades », avec de violents affrontements violents contre les forces de l'ordre. Rencontre entre la FEN et le ministre Peyrefitte dans la soirée. Intervention de la police à partir de deux heures du matin. Des manifestations se déroulent également dans la violence à Bordeaux, Lyon, Strasbourg, Grenoble, Toulouse, Lille, etc.

• 11 mai

La CGT, la CFDT et la FEN appellent à la grève générale pour le 13 mai. FO s'y associe ainsi que la CGC.

Occupation des locaux universitaires de Censier, annexe de la Sorbonne.

L'université de Strasbourg se proclame autonome. Retour d'Afghanistan du premier ministre Georges Pompidou, qui cède sur les trois revendications, la Sorbonne devant réouvrir le 13 mai.

• 13 mai

Importante grève générale, et manifestations ouvriers-enseignants-étudiants dans toute la France. Manifestation parisienne de la gare de l'Est à Denfert-Rochereau : on dénombre jusqu'à un million de personnes dans le cortège. Les étudiants continuent jusqu'au Champ-de-Mars. La Sorbonne est réouverte et aussitôt occupée. La cour d'appel remet en liberté provisoire les condamnés du 5 mai.

• 14 mai

Départ du général de Gaulle pour la Roumanie.
Dépôt d'une motion de censure à l'Assemblée nationale par le PCF et la FGDS.
Occupation de l'usine Sud-Aviation à Bouguenais (près de Nantes en Loire-Atlantique), où la direction est séquestrée par les grévistes. À Woippy, près de Metz (Moselle) : grève de 500 métallurgistes.
Occupation de divers lycées et établissements d'enseignement supérieur.
La Sorbonne se déclare « commune libre », et la faculté de Nanterre autonome.

• 15 mai

Occupation à Paris du théâtre de l'Odéon, et de l'École des Beaux-Arts transformée en « atelier populaire » Occupation de l'usine Renault à Cléon (Seine-Maritime).
Début de la grève des chauffeurs de taxi.

• 16 mai

Le mouvement de grève et d'occupation s'étend aux entreprises, notamment aux sites de Renault à Flins (Yvelines), puis à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), ainsi qu'à la SNCF, à la RATP, à Air France et dans la métallurgie.

• 17 mai

Rencontre FGDS-PCF.
Grève à l'ORTF. Organisation des états généraux du cinéma français, qui votent également la grève.
À Paris les militants situationnistes quittent la Sorbonne, et forment le Conseil pour le maintien des occupations (CMDO). Dans la soirée, un cortège étudiant part du Quartier latin vers Boulogne-Billancourt.

• 18 mai

Retour à Paris du général de Gaulle qui dénonce la « chienlit ». La grève s'étend, la paralysie économique gagne l'ensemble du pays : on compte entre 3 et 6 millions de grévistes.
À Paris, début des rassemblements d'extrême-droite le soir place de l'Étoile (quelques milliers de participants). La CGT propose une rencontre à la FGDS qui refuse.

• 19 mai

Interruption du festival international de cinéma à Cannes, à la demande unanime du jury.
À Paris, Jean-Paul Sartre s'exprime dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.
Le SNJ et le SNES lancent un appel à cesser le travail.

• 20 mai

Occupation de lycées par les CAL, et par certains comités de grève d'établissements.
Le SGEN-CFDT (enseignement dans les premier et second degrés) lance un ordre de grève illimité. La FEN appelle à cesser le travail à partir du 22 mai.

• 21 mai

Daniel Cohn-Bendit est interdit de séjour en France.
Forte extension du mouvement de grève : après le secteur des Postes et télécommunications, entrent en grève ceux de la chimie, du textile, les entreprises Peugeot, Michelin, Bréguet, Citroën, EDF et GDF, ainsi que la fonction publique et les grands magasins : on compte alors entre 8 et 10 millions de grévistes. Occupation des locaux de l'Ordre des médecins, de l'Ordre des architectes, et de la Société des gens de lettres.

• 22 mai

Manifestations dans la soirée et dans la nuit à l'appel du Mouvement du 22 mars, de l'UNEF et du SNESup, contre l'interdiction de séjour de Daniel Cohn-Bendit.
Rencontre entre la CGT et la CFDT, qui publient cinq points revendicatifs, fondant leur accord d'unité d'action de 1966, et constituant selon elles les bases de la négociation.
La motion de censure déposée au Parlement par la FGDS et le PCF est rejetée, elle ne recueille que 233 voix. À l'initiative de l'UDR, création des Comités de défense de la République (CDR).

• 23 mai

Le pouvoir interdit aux stations de radios d'utiliser leurs voitures émettrices, et donc de faire des reportages en direct. Manifestations d'étudiants dans la soirée et dans la nuit, notamment à Paris.

• 24 mai

Manifestation parisienne à l'appel de la CGT, et manifestations dans toute la France.
Le général de Gaulle annonce à la télévision l'organisation en juin d'un référendum sur la participation dans les entreprises et les universités.
Nouvelle manifestation parisienne à l'appel de l'UNEF et du SNESup, et nouvelle « nuit des barricades » ; la Bourse est incendiée.
À Lyon, un commissaire de police est tué par un camion lancé par les manifestants.
Violences également à Bordeaux, Strasbourg, Nantes, Toulouse.

• 25-26 mai

À Paris, au ministère du Travail rue de Grenelle : début des négociations entre les confédérations syndicales - rejoints par la FEN -, et le patronat et le gouvernement.
L'ORTF se met en grève.

• 27 mai

Constat de Grenelle - dit aussi « Accords » de Grenelle -, entre les syndicats, le patronat et le gouvernement : augmentation du SMIG et des bas salaires, suppression des abattements de zone, réduction progressive de la durée du travail en vue

d'aboutir à la semaine de 40 heures, abaissement de l'âge de la retraite, révision des conventions collectives, reconnaissance de la section syndicale d'entreprise et augmentation des droits syndicaux... Georges Séguy, secrétaire général de la CGT, va aux usines Renault de l'île Seguin, à Boulogne-Billancourt, présenter aux grévistes les résultats des négociations ; les ouvriers votent la poursuite de la grève.

À Paris, meeting au stade Charléty organisé par l'UNEF avec le soutien du PSU, de la CFDT et de la FEN, et en présence de Pierre Mendès France. Démission d'Alain Geismar du secrétariat général du SNESup.

• 28 mai

Conférence de presse de François Mitterrand qui, considérant qu'il y a vacance du pouvoir, annonce sa candidature à la présidence de la République. Rencontre PCF-FGDS. Dans l'après-midi, Waldeck Rochet pour le PCF propose un « gouvernement populaire et d'union démocratique à participation communiste ».

• 29 mai

Manifestations à l'appel de la CGT ; on compte jusqu'à 800 000 personnes dans les défilés parisiens ; on annonce la formation d'un « gouvernement populaire ».

Le conseil des ministres est ajourné ; le général de Gaulle quitte l'Élysée à 11h15 et n'arrive à Colombey-les-deux-Églises, via Baden-Baden où il a rencontré le général Massu, qu'à 18h30.

Pierre Mendès France se déclare prêt à former un « gouvernement de gestion » ; la CFDT lui apporte son appui.

• 30 mai

À 16h30, le président de la République annonce à la radio la dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation de prochaines élections législatives. À Paris, une manifestation de soutien au pouvoir gaulliste réunit jusqu'à un million de personnes sur les Champs-Élysées.

Les négociations dans les branches d'activités et dans les entreprises s'ouvrent, ou sont déjà engagées.

• 31 mai

Remaniement ministériel : Xavier Ortolu remplace Alain Peyrefitte à l'Éducation nationale.

Manifestations de soutien au général de Gaulle en province.

Engagement de négociations sociales par branche professionnelle, améliorant les dispositions du « constat » de Grenelle ; ces négociations se poursuivent jusqu'au 19 juin.

Dans la fonction publique d'État, les négociations se déroulent du 28 mai au 2 juin et se concluent par un constat appelé « accords Oudinot » ; ces accords

sont complétés par des négociations au niveau des ministères.

Juin

• 1^{er} juin

Manifestation parisienne de l'UNEF, au slogan « Élections, trahison ».

Le ministère de l'Éducation nationale annonce des modalités aménagées pour le baccalauréat.

• 1^{er}-3 juin

Réapprovisionnement des villes en essence durant le week-end de la Pentecôte.

• 4 juin

Négociations au ministère de l'Éducation nationale, qui se terminent le lendemain à l'aube.

• 5 juin

Début de la reprise du travail à EDF-GDF, dans les mines, la sidérurgie et les employés d'État.

• 6 juin

Reprise à la RATP, à la SNCF, et dans la fonction publique.

La FEN appelle à la reprise du travail. Le SNES, après consultation des sections d'établissements, décide de poursuivre la grève.

• 7 juin

Évacuation par la force de l'usine Renault de Flins par les CRS, de violents affrontements ont lieu.

Reprise du travail aux PTT.

• 10 juin

Nouveaux affrontements avec la police. À Flins, mort du lycéen Gilles Tautin, noyé dans la Seine après avoir été poussé par des CRS.

Ouverture de la campagne électorale. Le SGEN-CDFT appelle à la reprise du travail pour le mercredi 12 juin. Le SNES appelle à la reconversion du mouvement.

• 11 juin

Affrontements avec la police devant les usines Peugeot à Sochaux (Doubs) : deux ouvriers meurent, dont Jean Beylot tué par balle. Appel de la CGT à un arrêt de travail pour le 12 juin. Réoccupation de l'usine Renault à Flins par les grévistes. Violentes manifestations à Paris (au départ de la gare de l'Est), et dans plusieurs grandes villes de province.

• 12 juin

Reprise des cours dans les lycées.

Interdiction de toute manifestation sur la voie publique pendant la durée des élections.

Dissolution de plusieurs mouvements d'extrême-gauche, dont certains sous différentes appellations : la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR), Voix

ouvrière, les groupes « Révoltes », la Fédération des étudiants révolutionnaires (FER), le Comité de liaison des étudiants révolutionnaires (CLER), l'Union des jeunes communistes marxistes-léninistes (UJCml), le Parti communiste internationaliste (PCI), le Parti communiste marxiste-léniniste de France (PCMLF), la Fédération de la jeunesse révolutionnaire, l'Organisation communiste internationaliste (OCI), le Mouvement du 22 mars.

• **14 juin**

À Paris, évacuation du théâtre de l'Odéon par la police.

Après trois semaines de grève et d'occupation, les employés de l'usine de piles Wonder à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) votent la reprise du travail [on peut revoir le court film amateur tourné à cette occasion, devant les portes de l'usine, dans le documentaire d'Hervé Le Roux *Reprise*, sorti en 1996]. Reprise du travail dans d'autres entreprises.

• **16 juin**

À Paris, évacuation de la Sorbonne par la police.

• **18 juin**

Reprise du travail dans plusieurs secteurs de l'automobile (dont les usines Renault), et de la métallurgie. Organisation d'une table ronde au ministère de l'Éducation nationale sur les modalités des examens.

• **23 juin**

Premier tour des élections législatives.

• **24 juin**

Reprise du travail aux usines Citroën.

• **27 juin**

Reprise du travail à l'ORTF.

À Paris, évacuation de l'École des Beaux-Arts par la police.

• **30 juin**

Second tour des élections législatives : 22 millions de votants, pour 78% de participation. C'est un raz de marée gaulliste ; l'UDR et les RI regroupent 43,6% des voix ; le Centre démocratique : 10,3% ; le PCF : 20% ; la FGDS : 16,5% ; le PSU : 3,9%.

• **31 juin**

Épuration à l'ORTF : 102 journalistes sont mutés ou licenciés sous couvert d'une « réorganisation » de la société.

Juillet

• **3-9 juillet**

Assises nationales des universités à Grenoble.

• **10 juillet**

Arrestation et emprisonnement de militants d'extrême-gauche, dont Alain Krivine, jusqu'à l'automne.

• **5 juillet**

À Paris, évacuation par la police de la faculté de médecine.

• **13 juillet**

Maurice Couve de Murville succède à Georges Pompidou au poste de premier ministre



Alors bien sûr, quand après tout cela nous voyons sévir ce petit couple ultralibéral – gnangnan, destructeur, on peut se laisser aller à désespérer de la joyeuse générosité des actions populaires.

Mais non ! Car :

« **Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu** »

Bertolt Brecht.

Alors haut les cœurs ?

M. Ch.

Révoltitude

Sous la toise un peu juste
A peine un arbuste
Roitelet sans saveur
Kangourou gesticulateur
On l'avait deviné
Zorro n'est pas arrivé
Y'a plus qu'à s'revolter

René Charvet

LES RESTOS DU CŒUR

En octobre 1985, **Coluche – 1944 Paris, 1986 Opio** – eut l'idée de lancer un appel à toutes les bonnes volontés pour distribuer des repas aux plus démunis. Les Restos du Cœur étaient nés. Sans lui, sans sa persévérance qui l'a amené à plaider cette cause devant le Parlement Européen, les Restos n'existeraient pas. Depuis, des dizaines de milliers de bénévoles participent chaque année à ce grand élan de générosité qui a permis en 2007/2008 de servir plus de 91 millions de repas, de venir en aide à 25 300 bébés et de faire travailler 1 000 personnes dans 150 ateliers et jardins d'insertion.

Aujourd'hui Coluche n'est plus là mais l'idée de lutter contre l'exclusion en donnant nourriture, chaleur et réconfort est plus que jamais d'actualité.

Restaurants du Cœur
75515 Paris Cedex 15 ou
www.restosducoeur.org

Ou encore près de chez nous :

Les Restaurants et Relais du Cœur
1, rue de la Gare
38950 – St Martin le Vinoux



Le remboursement des frais kilométriques associatifs

Si le bénévole renonce aux frais kilométriques qu'il aura engagés pour les activités de l'association, il pourra les déduire de ses impôts sur le revenu. Il fera un don à l'association qui lui délivrera un reçu fiscal.

Barème 2008 (année 2007)

automobile	0,288 €
vélocycle, scooter, moto	0,110 €

LA LOI COLUCHE

Peu de temps après avoir lancé les Restos du Cœur, Coluche s'est avisé que les plus nombreux donateurs étaient ceux dont les revenus étaient les plus bas. Or, rien ne les avantagerait fiscalement. Il a fait étudier le problème et il proposait une disposition fiscale permettant à tous les particuliers de déduire de leurs impôts 70% d'un don plafonné à 1000 F. Il souhaitait que l'Etat prenne une part active dans le règlement de problèmes qui le concernent en assumant au moins la moitié des petits dons faits par les particuliers. Tous les leaders politiques, de gauche comme de droite, l'ont alors assuré de leur soutien.

C'est le président Mitterrand qui a donné sa parole à Véronique Colucci, présidente de l'association en 1988, qu'aussitôt qu'il en aurait les moyens, il ferait voter ce texte. Le 20 Octobre 1988, fut votée la **loi Coluche** !

Ce texte stipule que les versements affectés à la fourniture en France de repas à des personnes en difficultés ouvrent droit à 50% du montant de ces versements pris dans la limite de 400 F. Depuis cette date, plusieurs ministres du Budget ont élevé le plafond autorisé pour déduire les dons du montant de l'impôt.

La loi Coluche compte, à présent, des supporters de tous les bords. M. Juppé a eu l'occasion de déclarer que l'un de ses regrets était de n'avoir pas fait adopter cette loi du temps où il était le ministre chargé du Budget, tandis que M. Sarkozy a également fait augmenter ce plafond.

Menacé durant cinq mois par le vote de la loi sur le mécénat en août 2003, cet avantage fiscal a été conforté et renforcé par les votes unanimes de l'Assemblée Nationale et du Sénat, faisant suite à une forte mobilisation des Restos du Cœur.



Les piafs en hiver

Ils ont l'air repus et bien dodus, mais ce n'est qu'une apparence. Plus la température baisse plus les oiseaux gonflent leurs plumes pour se protéger du froid. En une seule nuit, une mésange peut perdre 10% de son poids. Et pourtant, ce n'est pas tellement la morsure du froid qui met les oiseaux en danger mais plutôt le manque de nourriture, lorsque les insectes et les graines disparaissent. Comme chaque année la **Ligue pour la protection des oiseaux** (L.P.O) vous invite à offrir un peu de douceur aux oiseaux : en installant des mangeoires sur votre balcon ou dans le jardin. Quatre bouts de bois suffisent à fabriquer ce petit coin repas. Avant tout, renseignez vous auprès de votre mairie : car il existe des réglementations locales interdisant le nourrissage de certaines espèces qui peuvent entraîner des problèmes de salubrité ou de trouble pour le voisinage. C'est notamment le cas des étourneaux. Quant au menu, surtout pas de biscottes ni de pain sec, pas de riz cru ni de lait ni de larves de mouches. Préférez les graines de tournesol et les boules de graisse. Vous remarquerez que chaque bec est adapté à une forme de graine. Le bouvreuil n'arrivera pas à casser les graines de tournesol que la mésange décortique en une seconde. Les oiseaux qui ne sont pas équipés d'un bec aussi robuste préfèrent les grains de blé qu'il suffit d'avaler. La mésange l'acrobate s'accroche aux boules de graisses pour les picorer tandis que d'autres espèces comme les pinsons attendent en dessous pour déguster les miettes. Si le rouge gorge fréquente les abords des mangeoires ce n'est pas parce que le menu l'intéresse. Hiver comme été il est insectivore et même lorsqu'il fait froid il arrive à trouver sa pitance. Surtout lorsque le jardinier remue un peu la terre, le rouge gorge n'est jamais très loin.

NATHALIE FONTREL



Bulletin d'adhésion année 2009

A retourner à

Association 1901 Vivre à Chirens
110 route des Jolis –
38850 CHIRENS
(04 76 35 26 20)

Nom :

Adresse :

O Cotisation individuelle : 10 Euros

O Cotisation couple : 15 Euros

Un reçu vous sera envoyé.

Distribué
par
La Poste

Avertissement

Les opinions émises dans le Scribe sont celles des auteurs ou du Comité de Rédaction et n'expriment pas nécessairement le point de vue de tous les membres de Vivre à Chirens.

Le Comité de Rédaction reste libre d'accepter, d'amender ou de refuser les articles proposés par chacun. Les auteurs conservent l'entière responsabilité des opinions émises sous leur signature.

Le Scribe Chirennois

Vivre à Chirens. Les Jolis. 38850 Chirens

Journal rédigé et édité par : Vivre à Chirens

Directeur de publication : Max Chorier

Dépôt légal :

A parution

ISSN :

1273-8034

Photocopie :

Nombre d'exemplaires : 840

Fini le :

Janvier 2009

Comité de rédaction

René Charvet

Max Chorier

André Couderc

Philippe Faggi